



JANVIER - FÉVRIER

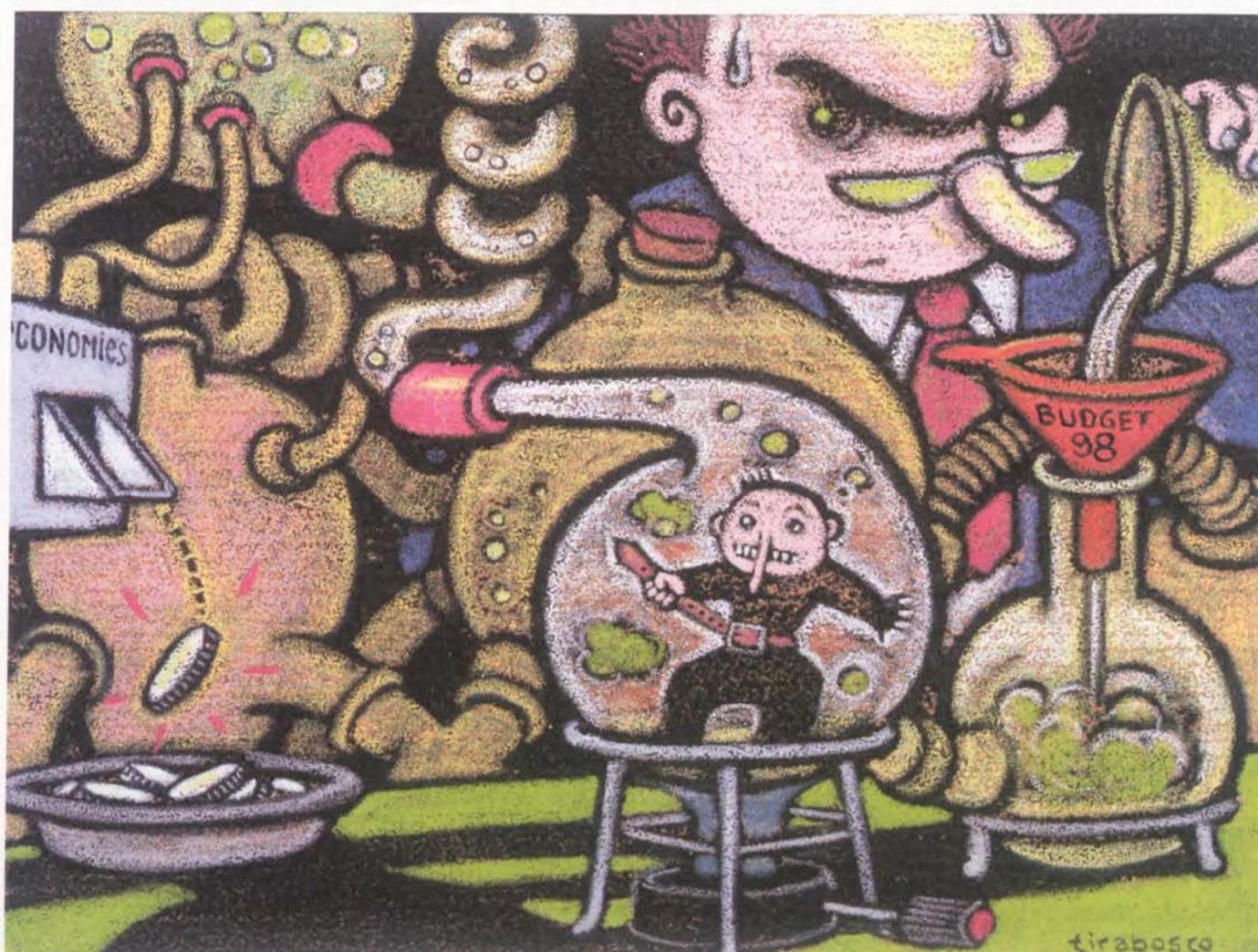
N° 1 - 1998

# INFORMATIONS VERNIER

## RIGUEUR DE MISE POUR LE BUDGET 1998

Voté après moult tergiversations, le budget qui vient d'être adopté n'est pas équilibré. Il prévoit en effet un déficit légèrement inférieur au demi-million. Dès lors, les autorités ont dû présenter au Conseil d'Etat un plan de redressement des finances sur 4 ans, baptisé «Plan financier

quadriennal». Pour parvenir à limiter l'excédent de charges, une majorité des élus a décidé de ne supprimer aucune prestation à la population, mais de geler les salaires des fonctionnaires communaux. Ces derniers verront donc leurs revenus progresser moins que prévu.



# SOMMAIRE

## Le thème

3 Rigueur de mise pour le budget 1998

5 Remplir votre déclaration d'impôts  
Mérite municipal 1997

## Nouvelles communales

6 Défense générale:  
On cherche distributeurs

7 Conseil municipal du 16 décembre

Dans l'administration:  
fidélité et retraite

9 Heureux anniversaires

10 La vie à Vernier

12 A votre service

14 Agenda

15 Sports

16 Vie des sociétés

## Infos-quartier

18 Assemblée générale AICE  
Fête des Rois

19 Le moulin de Vernier

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

### Levée des ordures:

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

### Pacte pour l'emploi

**Association VIE** (Vernier Integration  
Emploi)

Rue du Village 9  
Tél. 306 06 48

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

**Service du feu**, tél. 118

**Gendarmerie genevoise**, tél. 117

#### Poste de Blandonnet

Ch. Blandonnet 2, tél. 939 03 80

#### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches II  
sauf vacances scolaires et jours fériés  
et jeudis des mois de déc. et janvier

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### Centre social de Châtelaïne

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Service social**, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de**

**Châtelaïne** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

## Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)  
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)  
Robert BORGIS

PAO: SRO-Kundig  
Publicité: Mairie de Vernier

Correction: Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520  
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro:

Les Avanchets

**parution** 13 mars 1998

décalai rédactionnel 16 février 1998

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## Rigueur de mise pour le budget 1998

Tout d'abord, deux chiffres: le budget voté le 20 janvier dernier présente un montant d'environ 53,4 millions aux charges et de 52,9 millions aux revenus. Pour plus de chiffres, vous pouvez vous reporter aux deux tableaux.

Nous pouvons résumer ce budget 1998 en trois points:

### Maintien de toutes les prestations

Que cela soit le chasse-neige qui passe, aussi bien que les horaires d'ouverture des bibliothèques. Aucun changement n'est prévu à ce propos cette année. Une des rares exceptions concerne le journal que vous tenez entre vos mains. «*Informations Vernier*» va voir son rythme de parution ramené de 10 à 8 en 1998.

Désormais, si les élus veulent encore économiser, il faudra alors diminuer les prestations et donc licencier des employés que l'on ne pourra payer pour ne rien faire.

### Mesures prises

Concrètement, voici une synthèse des mesures prises:

- diminution forfaitaire de 210'000 frs sur les rubriques relatives au personnel temporaire et au personnel intérimaire;
- suppression des montants inscrits, pour environ 125'000 frs, sous la rubrique relative aux heures supplémentaires, en maintenant une somme de 50'000 frs pour les heures supplémentaires inévitables;
- gel des mécanismes salariaux au niveau 1997, mais en indexant les revenus à l'indice du mois de novembre 1997 et en attribuant au Conseil administratif une somme forfaitaire de 30'000 frs pour procéder aux adaptations qu'il juge nécessaires;
- création de trois postes supplémentaires, à la libre disposition du Conseil administratif.

Tableau par nature

	Solde des comptes 1996		Budget 1997		Budget 1998		Ecart	
	Charges 1996	Revenus 1996	Charges 1997	Revenus 1997	Charges 1998	Revenus 1998	Charges	Revenus
Administration générale	5'347'805	2'434'328	5'341'417	2'497'800	5'077'142	2'510'475	- 264'275	+ 12'675
Sécurité publique	3'416'852	593'514	3'516'901	524'620	3'507'426	542'870	- 9'475	+18'250
Enseignement et formation	6'962'242	318'457	6'856'027	246'150	6'614'217	395'740	- 248'810	+149'590
Culture et loisirs	11'326'035	943'607	11'890'529	1'081'650	11'026'429	1'015'800	- 864'100	- 65'850
Prévoyance sociale	4'610'634	4'078	4'781'024	2'000	4'862'907	3'500	+ 81'883	+ 1'500
Trafic	7'991'909	1'437'920	8'436'597	1'497'500	8'231'415	1'530'800	- 205'182	+ 33'300
Prot & amén. de l'enviro.	5'173'654	42'996	4'870'692	36'840	5'220'356	46'540	+ 349'664	+ 9'700
Finances et impôts	9'106'269	45'078'670	9'189'753	48'996'380	8'888'038	46'891'880	- 301'715	- 2'104'500
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53'935'404</b>	<b>50'853'574</b>	<b>54'882'940</b>	<b>54'882'940</b>	<b>53'427'930</b>	<b>52'937'605</b>	<b>- 1'455'010</b>	<b>- 1'945'335</b>

Le budget de fonctionnement est inférieur à celui de 1997, tant au niveau des revenus que des charges.

### Important effort fourni par le personnel communal

On peut le chiffrer à environ 4% par rapport à ce que le personnel aurait touché s'il avait continué à bénéficier en 1998 de tous ses avantages. Précisons néanmoins qu'il verra son salaire être indexé au renchérissement.

### Le Conseil municipal est directement intervenu dans la gestion du personnel

En l'occurrence, pour décider entre autres de geler les salaires. Rappelons que les autorités négocient depuis quelques années avec la Commission du personnel une importante révision des statuts du personnel. L'un des objectifs est de pouvoir les simplifier et de réduire drastiquement le nombre d'indemnités. Cela ne devrait pas permettre de faire d'importantes économies, mais cela financera la création de quelques nouveaux postes de travail. Un premier pas vers le partage du travail.

L'ensemble de ces dispositions représente une diminution des charges d'environ 450'000 frs, ce qui permet de ramener le déficit 1998 à 490'000 frs.

### Effort du personnel

En fait, l'effort global du personnel consenti pour réduire le déficit s'élève à 740'000 francs. Il se ventile ainsi:

- contribution sur gratification (réduite de moitié): 220'000 frs.
- participation aux primes assurance accident non professionnel: 70'000 frs.
- modification du système d'indemnités des concierges: 100'000 frs.
- cotisations indexation des pensions: 70'000 frs.
- réduction du paiement des heures sup.: 50'000 frs.

## Rigueur de mise pour le budget 1998

- gel des augmentations: 170'000 frs.
- gel de la prime de fidélité à son niveau 1997: 60'000 frs.

Précisons à propos des heures supplémentaires qu'elles étaient auparavant reprises et également payées à 150, voire 200% (de 22h à 06h, les dimanches et les jours fériés). Désormais, elles ne seront plus que reprises, à l'exception d'un montant fixé à 50'000 frs pour les heures ne pouvant pas être reprises, par exemple.

Dans une commune ayant déjà le triste privilège d'avoir l'un des centimes additionnels (qui fixe l'impôt communal) les plus élevés du canton, il n'est pas envisageable de l'augmenter encore. D'où l'idée développée par une majorité politique de limiter la progression de la masse salariale. En effet, voici dix ans, celle-ci représentait 28% des charges de la commune. Actuellement, ce pourcentage est de 35,4%, et avec le statut du personnel en vigueur, ce chiffre pourrait encore augmenter.

Relevons que c'est le premier budget qui supporte le transfert progressif de la moitié des charges occasionnées par le Groupement intercommunal d'activités parascolaires (GIAP) du canton aux communes. Ce transfert représente 14% du déficit budgétaire.

### Le premier PFQ

N'ayant pu présenter un budget entièrement équilibré, les autorités ont établi un plan financier quadriennal (PFQ) pour la première fois de leur histoire. Cet exercice avait été entamé dès le printemps 1997, en prévision de l'absence d'amélioration de la conjoncture économique.

Ce PFQ a deux caractéristiques. D'une part, la mairie a dû établir une série d'hypothèses et faire ainsi de la

prospective. En effet, très peu d'instituts fournissent des chiffres de croissance au-delà d'une année. D'autre part, le scénario retenu prévoit une très légère croissance durant ces cinq prochaines années. Toujours est-il qu'une certaine progression de la population verniolane est attendue, au vu des différents plans localisés de quartier approuvés. Il n'est pas non plus complètement irresponsable d'espérer la venue de quelques entreprises, notamment dans l'importante zone industrielle de Mouille-Galand.

Enfin, en ce qui concerne le **budget d'investissement**, il s'élève à 5,5 MF, en diminution de 41%. De ce fait, la commune n'aura pas besoin de recourir à de nouveaux emprunts! Les budgets d'investissement précédents avaient été caractérisés par un effort de soutien important au secteur de la construction, principalement dans le cadre de la construction de la piscine couverte du Lignon. Cette année, il s'agit d'éviter l'augmentation de la charge financière des années futures. En effet, une augmentation du taux d'imposition communal ne peut pas être envisagée et toutes les mesures doivent être prises dans ce sens.

Ce budget déficitaire respecte la loi qui demande, à part l'établissement d'un PFQ, que l'excédent de charges soit inférieur aux amortissements économiques et qu'il soit couvert par la fortune nette.

En conclusion, Christophe Iseli, délégué aux finances, relève que contrairement à d'autres collectivités, nous n'avons pas tenu compte de l'évaluation plus optimiste de l'évolution de la situation économique, vers la fin de l'année dernière. Les années précédentes, ce mode de faire nous a conduit à un trop grand écart entre le budget et les comptes. Nous tenons à éviter ce problème au niveau des comptes 98.

*Serge Guertchakoff*

Tableau par fonction

	Comptes 1996		Budget 1997		Budget 1998		Ecart	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	18'876'221		19'315'495		18'609'969		-705'526	
Biens, services et marchandises	11'302'985		11'203'767		12'743'784		+ 1'540'017	
Intérêts passifs	5'554'124		5'721'073		5'625'028		- 96'045	
Amortissements	7'631'894		8'253'415		7'852'369		- 401'046	
Contributions à d'autres collectivités	907'947		853'000		910'000		+ 57'000	
Dédommagements à des collect. pub.	4'814'755		4'562'420		2'716'810		- 1'845'610	
Paiement de subventions	4'847'475		4'973'770		4'969'970		- 3'800	
Revenus des Impôts		39'305'234		42'927'000		40'808'000		- 2'119'000
Revenus des biens		3'000'167		3'549'770		3'507'770		- 42'000
Revenus divers		1'960'510		1'918'970		1'950'435		+ 31'465
Parts à des recettes sans affectation		366'551		262'100		316'100		+ 54'000
Dédommagements de collectivités pub.		1'143'211		1'202'500		1'230'500		+ 28'000
Subventions et allocations		5'077'898		5'022'600		5'124'800		+ 102'200
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53'935'404</b>	<b>50'853'574</b>	<b>54'882'940</b>	<b>54'882'940</b>	<b>53'427'930</b>	<b>52'937'605</b>	<b>- 1'455'010</b>	<b>- 1'945'335s</b>

## Avis officiels

### Information pour votre déclaration d'impôts

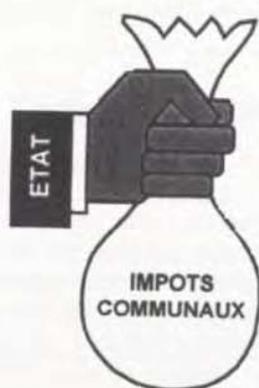
Nous attirons votre attention sur un problème relatif à la déclaration d'impôts que chaque contribuable doit remplir à cette époque de l'année.

Nous souhaiterions que les personnes qui travaillent et/ou qui habitent sur le territoire de la commune de Vernier collaborent avec nous afin de permettre la rétrocession exacte de la part d'impôt qui revient à notre commune et que le Département des finances perçoit pour notre compte lors de l'établissement annuel de ce formulaire.

Nous avons constaté, à maintes reprises, que des contribuables (ou leur fiduciaire), omettaient d'indiquer dans leur déclaration que leur lieu de travail et/ou leur domicile se situait bien sur notre commune (Aire, Avanchet, Balexert, Châtelaine, Le Lignon et Vernier). De ce fait, le Département des finances a attribué des recettes supplémentaires à d'autres communes au détriment de la nôtre.

C'est pourquoi, nous vous invitons à indiquer très précisément la commune de travail et/ou de domicile dans votre déclaration fiscale 1998 (**commune de Vernier = code 6643**).

En procédant de la sorte, vous attribuerez les recettes nécessaires à notre commune pour qu'elle puisse financer les nombreuses charges qui lui incombent (écoles, routes, loisirs, sports, pompiers, etc.).



### Mérite municipal verniolan 1997

**Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes. Voici un extrait du règlement:**

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

**La Mairie de Vernier, rue du Village 9, tient à votre disposition des formulaires de candidature ou peut, sur demande, vous les envoyer directement.**

**Le formulaire doit être retourné à la Mairie avant le 6 mars 1998, dernier délai.**

#### Prochaines séances du Conseil municipal



10 mars  
07 avril  
12 mai  
23 juin

### Prochaines opérations électorales en 1998:

07 juin  
27 septembre  
29 novembre

## Défense générale

### Distribution des tickets de rationnement

### NOUS RECRUTONS DES DISTRIBUTEURS

Dans le cadre de la défense générale instaurée par les autorités fédérales, chaque commune du canton doit prévoir un nombre suffisant de personnes qui devraient s'occuper de la distribution des tickets de rationnement lorsque celui-ci serait mis en fonction.

Le recrutement doit se faire parmi les personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle permanente, car les distributions auraient lieu pendant la journée. Nous devons donc trouver des personnes de bonne volonté qui sont à la retraite ou qui ne travaillent pas.

La nationalité suisse est impérative.

Quatre lieux de distribution sont prévus sur la commune: Vernier-Village, Les Avanchets, Châtelaine et Le Lignon.

Des cours de formation sont organisés tous les 18 mois environ par l'Office cantonal pour l'approvisionnement économique du pays. Les participants à ces cours reçoivent une indemnité de Frs 50.-- pour la soirée qui est consacrée à cette formation.

Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui seraient intéressées par cette fonction de distributeur de bien vouloir remplir le talon ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse mentionnée.



### Commune de Vernier

### Approvisionnement économique du pays

#### Bulletin d'inscription

Nom: \_\_\_\_\_ No AVS: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Canton d'origine: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Astreint aux obligations militaires

Astreint à la protection civile

#### INSCRIPTION EN QUALITÉ DE DISTRIBUTEUR DE TITRES DE RATIONNEMENT

de préférence dans le centre de distribution du quartier de

Vernier, le

Signature:

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, Case postale 520, 1214 VERNIER

Devant un public venu en force, Ernest Greiner ouvre cette séance. Il annonce la démission d'Alexandre Monod (lib) et lit une lettre envoyée au président du Grand Conseil. Elle concerne le vote des comptes communaux. Le Bureau du Conseil municipal sollicite le parlement cantonal afin qu'il lève toute ambiguïté sur l'interprétation de l'article 75 de la loi sur l'administration des communes. L'idée serait de modifier cet article afin de lire «Le compte budgétaire communal doit être présenté au Conseil municipal qui, par son approbation, manifeste sa prise de connaissance de l'utilisation qui a été faite du budget». Précisons qu'aujourd'hui, cet article indique juste que «Le compte budgétaire doit être approuvé par le Conseil municipal le 15 mai au plus tard».

Une seconde lettre, envoyée par la Commission du personnel, a également été lue. Elle déplore l'absence de dialogue et relève notamment les importants efforts déjà fournis. Dans ses communications, le Conseil administratif informe de la signature d'une convention de prêt de 1,1 million avec la Fondation des maisons communales.

### Projet de budget

Après la lecture du rapport de commission par Myriam Martenet (Verts), le groupe radical déclare s'opposer à ses conclusions. Celles-ci visent essentiellement à réduire les charges du personnel afin de ramener le déficit prévu à près de 360'000 francs. Un refus lié au fait que la commission des finances n'a pas auditionné la Commission du personnel.

Otto Caduff (Verts) propose le renvoi en commission parce que les élus ne découvrent qu'à l'instant la contre-proposition du Conseil administratif, laquelle réduit les nouveaux sacrifices demandés et ramène le déficit à près de 580'000 francs. «Il nous faut étudier les déclarations du Conseil administratif». Pierre Ronget (lib) souhaite aussi le renvoi en commission. Cette proposition est finalement acceptée à l'unanimité, de même que l'audition des membres de la commission du personnel.

Une motion d'Olivier Jung (Verts) invite le Conseil administratif à entreprendre toutes les démarches pour que le nouveau statut du personnel de l'administration municipale, comprenant notamment une rémunération simplifiée, entre en vigueur le 1er janvier 1999. Elle est acceptée par 18 voix (AdG, S, V) contre 9 (L, R, PDC) et une abstention.

### Partage du travail

Un postulat, présenté par Olivier Jung et relatif au partage du travail, est accepté par 25 voix contre 4 (R) et une abstention. Il invite le Conseil administratif à étudier l'application concrète du partage du travail dans les différents services de l'administration municipale. Précisons que sur un total de 146 collaboratrices et collaborateurs, 19 travaillent à temps partiel.

Enfin, Olivier Jung interpelle les autorités à propos d'une facture de plus de 4000 francs envoyée par le Service d'écotoxicologie. L'écologiste demande de ne pas payer en l'état cette facture, jugée bien trop élevée. Elle concerne l'envoi de documents relatif au cadastre du bruit.

S.G.

## Dans l'administration municipale

### Dans l'administration municipale

#### Jubilaires 1997

Afin de fêter les fonctionnaires qui ont accompli 20 et 25 ans de service, les autorités verniolanes ont invité les jubilaires de l'année à une petite réception, le 8 décembre dernier, à la Maison CHAUVET-LULLIN, en présence du Conseil administratif in corpore et des deux secrétaires généraux.

Après une brève allocution de M. Christophe ISELI, Maire, au cours de laquelle il remercia chacun pour sa fidélité et la conscience avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche au long de ces nombreuses années.

M. Patrick LEUBA, Secrétaire général, a donné l'occasion à chacun des participants de retracer sa carrière professionnelle au sein de l'administration municipale de Vernier.

#### Pour 20 ans d'activité

M. Joseph ROLFO  
Entré le 12.12.1977 (administration)

#### Pour 25 ans d'activité

M. Freddy BIELSER  
Entré le 01.04.1972 (gardien de piscine)  
M. Rodolphe SCHAETTI  
Entré le 01.04.1972 (Service bâtiments & énergie)

#### Retraites

Deux fonctionnaires ont fait valoir leur droit à la retraite.

#### M. Gustave VOLKEN, né en 1940

Ayant suivi une formation à l'école cantonale d'agriculture, il a exercé la profession de ponceur, avant d'entrer dans l'administration communale de Vernier le 1er juillet 1965 en qualité de cantonnier au service des routes. Il est nommé en 1978 sous-chef d'équipe au service des parcs, puis contremaître en 1988. Il quitte son poste après 32 ans de service pour profiter de sa retraite en se consacrant à son hobby: la musique et la danse folkloriques.

## Dans l'administration communale

### M. Bernard KRAMER, né en 1941

Entré au service de l'administration le 1<sup>er</sup> juillet 1968 en qualité de cantonnier et chauffeur de camion remplaçant, il devient chauffeur titulaire en 1973 et chef d'équipe en janvier 1994. Malheureusement atteint dans sa santé, il doit interrompre son activité à fin décembre 1994 pour, après 28 ans, prendre sa retraite le 31 décembre, retraite qui lui permettra de se consacrer aux travaux de jardinage qu'il affectionne particulièrement.



Nos retraités MM. Gustave Volken et Bernard Kramer.

## † Nécrologie

### M. Jean-Pierre ROBERT

C'est avec tristesse que le personnel communal a appris le décès, le 25 novembre dernier, de M. Jean-Pierre ROBERT, chef du service des bâtiments de notre administration, dans laquelle il est entré en 1982.

Au cours de ces années, il a suivi les différents travaux et chantiers communaux, dont le dernier en date, la réalisation de la piscine couverte du Lignon.

Le mal terrible, qu'il a supporté avec courage et confiance, a malheureusement eu raison de sa volonté exemplaire, l'empêchant de jouir d'une retraite méritée qu'il devait prendre en mars 1998.

A son épouse et à sa famille, nous renouvelons notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.



## Association VIE

### Premières nouvelles

Née formellement le 26 novembre 1997, l'association Vernier Intégration Emploi (VIE) a démarré ses activités immédiatement. En effet, le Conseil administratif de Vernier a pris deux importantes décisions. Cette association est désormais mandatée pour assurer, d'une part la gestion de la permanence chômage, d'autre part celle des emplois temporaires au sein de l'administration.

Présidée par Jean-Pierre Thorel, l'association VIE espère parvenir d'ici la fin du premier semestre à créer des permanences chômage dans chaque quartier. Ce travail s'effectuera avec les partenaires locaux (Hospice Général, service social communal, etc.). Soit, outre Aïre-Le Lignon, Châtelaine, Vernier-village et les Avanchets. En effet, il a été constaté que l'écrasante majorité des gens fréquentant l'actuelle permanence, située dans la maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, provient du quartier. A terme, ces permanences se transformeront en lieux de rencontre avec l'association VIE.

Quant à la seconde décision, le Conseil administratif est en train de faire l'inventaire des places possibles dans l'administration. Par ce biais, l'association va pouvoir mettre en place progressivement son projet de service de placement. En effet, grâce aux subsides fédéraux et cantonaux, il sera possible d'engager une personne à plein temps une fois que dix personnes seront en placement temporaire.

S.G.

### Le comité de l'Association

#### Président

Monsieur Jean-Pierre THOREL  
30, Ch. Philibert-de-Sauvage  
1219 CHÂTELAINE

#### Membres du Comité:

Monsieur Nicola D'AMICO  
Monsieur Manuel MACHADO  
Madame Evelyne MARIETAN  
Madame Ariane PIGUET  
Monsieur Jacques-Eric RICHARD  
Monsieur Pierre RONGET  
Monsieur Gérald RUEGSEGGER  
Monsieur Hédi SEBLAOU  
Monsieur Georges VENTURI  
SCHOLL METAL, Philippe Scholl

#### Représentante du Conseil administratif de Vernier

Madame Gabrielle FALQUET

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association VIE au tél. 306.06.48

## Heureux anniversaires

### Noces d'or et de diamant

Les autorités municipales se sont toujours efforcées, dans la mesure du possible, de fêter les couples qui célèbrent un événement important de leur vie, notamment ceux qui ont accompli 50 ou 60 ans de mariage.

C'est ainsi que, le vendredi 28 novembre 1997, à la Maison CHAUVET-LULLIN à Vernier, 10 couples se sont retrouvés pour une petite manifestation marquant leurs noces d'or ou de diamant.

M. Christophe ISELI, Maire, salua, au nom des autorités, les couples, dont 8 ont passé devant l'officier de l'état civil en 1947 et 2 en 1937, et releva qu'ils sont domiciliés dans les différents quartiers de la commune.

Dans son message de bienvenue et de félicitations, le Maire tint à remarquer que, dans une période où les gens ont de la peine à accepter la différence, l'abnégation, et vivent avec un excès d'individualisme défavorable à la vie de couple, ils sont bien placés pour proposer à la société des solutions de durabilité.

M. Ernest GREINER, Président du Conseil municipal, a adressé également quelques mots aux invités, leur rappelant qu'au cours de leur vie de couple ils ont pu vivre d'importantes évolutions technologiques ou scientifiques.

Il tint à saluer particulièrement M. Pierre PITTARD qui, au cours de sa carrière, a oeuvré sur le plan législatif, exécutif et judiciaire.

Aux félicitations et vœux oraux, un message fleuri, au nom des autorités, a été remis à chaque épouse et cette manifestation fort sympathique s'est terminée par une collation au cours de laquelle chacun a égrené quelques souvenirs des années écoulées.



La photo de famille des heureux couples.

### Ont fêté 50 ans de mariage

	<i>mariés le</i>	<i>à</i>
M. et Mme Louis et Colette BORGEAUD Vernier	22.09.1947	Vernier
M. et Mme Pierre et Nadine CHAMPOD Avanchet	12.04.1947	Genève

	<i>mariés le</i>	<i>à</i>
M. et Mme Roger et Odette FAVARO Châtelaine	13.09.1947	Genève
M. et Mme Paul et Nelli HUG Aïre	05.09.1947	Gerlafingen
M. et Mme Emile et Clara JAQUIER Le Lignon	29.12.1947	Fribourg
M. et Mme Ernest et Dorette LINDER Châtelaine	04.10.1947	Oron
M. et Mme Edouard et Georgette MARTHE Châtelaine	07.11.1947	Vernier
M. et Mme Louis et Anny PIROD Vernier	06.09.1947	Vernier

### Ont marqué 60 ans de mariage

	<i>mariés le</i>	<i>à</i>
M. et Mme Pierre et Simone PITTARD Vernier	04.03.1937	Genève
M. et Mme Philippe et Germaine CHARBONNEY Le Lignon	11.12.1937	Genève



M. et Mme Pittard et M. et Mme Charbonney.

### Noces d'or et de diamant

Nos Autorités communales souhaitent honorer les couples qui célèbrent leurs noces d'or ou de diamant en 1998.

Nous vous invitons donc à signaler au **Service culturel de la Commune de Vernier, rue du Village 1, Vernier, tél. 306.06.86**, les couples fêtant leurs 50 ans, 60 ans, ou plus, de mariage. Ainsi, ils seront cordialement invités à une petite réception en fin d'année.

Nous rappelons que les couples doivent être domiciliés sur la commune, le lieu du mariage n'entrant pas en considération.

## La vie communale



### Le PJV échappe à la Mère Royaume!

En 1602, les Savoyards sont refoulés par les valeureux Genevois. «...A la belle Escalade Savoyard...»

En 1997, le Parlement des jeunes de Vernier (PJV) est acclamé par les Genevois. «...Allez les jeunes!»

Ce samedi 6 décembre 97, la nuit est froide, très froide. Pourtant d'ardentes créatures se rassemblent au pied des Murailles de la Vieille-Ville: la célèbre Course de la Marmite les attend...«Armées» de lumières, de sifflets et même de klaxons, coiffées par d'étonnantes antennes, ces créatures ne passent pas inaperçues! Et c'est justement pour ça qu'elles sont là!... Ces créatures veulent montrer à tout le monde que le Parlement des jeunes de Vernier est avant tout une équipe de jeunes dynamiques, solidaires et actifs dans leur commune: Vernier.

Le classement à l'arrivée?... toute l'équipe a franchi la ligne en même temps!



### La Mère Royaume recherche toujours le PJV!

#### Et vous ?

Si comme la Mère Royaume, vous cherchez aussi le PJV, si vous ne savez toujours pas ce que c'est, alors venez assister à une de nos séances publiques. Pour cela n'hésitez pas à contacter un membre du Bureau du parlement :

Gilles-Olivier BRON    Tél. 796.55.69  
Valérie GIOVANNINI    Tél. 796.53.44  
Cédric LOCHER        Tél. 796.34.92



### La qualité de la vie :

un sujet mobilisateur  
dans le quartier d'Aire-Le Lignon.

La problématique de la violence rencontrée en automne 1995 a suscité la mobilisation des écoles, associations, groupements, paroisses et services sociaux du quartier qui se sont constitués en groupe de réflexion.

Cette réflexion a mis en évidence que la violence et les incivilités surgissent entre autres

- lorsque les liens entre les habitants s'étiolent et que le tissu social se dégrade;
- lorsque le sentiment d'appartenance ou d'intégration fait défaut.

La volonté de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie nous a conduits à unir nos efforts afin de retisser des liens, développer des espaces favorables à la communication et créer un lieu de médiation et des espaces permettant l'expression des besoins collectifs du quartier.

Pour concrétiser ces idées, nous nous proposons d'organiser une grande manifestation comprenant de nombreuses animations, spectacles, repas et bal, les

**25 et 26 avril 1998**  
**à la salle des fêtes du Lignon**

qui permettra

- aux associations ainsi qu'aux communautés culturelles de présenter leurs activités;
- de débattre et faire signer une charte pour favoriser la qualité de la vie dans le quartier;
- de promouvoir la constitution d'un conseil de quartier.

Si vous avez des envies  
Si vous avez des projets  
Si vous avez des choses à exprimer  
Si vous avez des idées pour que la fête soit la plus riche

n'hésitez pas à nous téléphoner «Mieux vivre à Aire-Le Lignon», pour adresse, Maison de quartier, tél. 796 92 66 (Lotti Morand ou Luis Perez). Toutes les formes de participation sont possibles, cela peut aller de la simple présence informative sur les objectifs et les modalités de votre action, à la confection de spécialités culinaires ou de tout autre type d'animation (production culturelle, animations pour enfants, etc.).

## LE GRAPEV? LE GRAPEV!

Octobre 1997:

- deux membres d'associations de parents d'élèves d'écoles de Vernier évoquent leurs soucis concernant la vie de leurs associations;
- rencontre-discussion-partage. De cette entrevue naît l'idée d'une invitation aux autres organisations de parents d'élèves de la commune.

12 novembre 1997:

- cinq associations se rencontrent autour de questions qui les intéressent toutes:
  - se faire connaître auprès des parents;
  - se faire reconnaître auprès des autorités et du corps enseignant;
  - participer à la résolution de problèmes de sécurité ou de violence aux abords de l'école et dans les préaux;
  - améliorer l'environnement des enfants dans les cours d'école.

Quartiers différents, populations diverses, mais problèmes identiques.

A la fin de la séance est décidée la création du GRAPEV. (Groupement des associations de parents d'élèves de Vernier (Aire-Cité Avanchets-Balexert-Lignon Libellules). Ce groupement se propose de se réunir régulièrement pour aborder ensemble les problèmes, tenter d'apporter des éléments de réponse, proposer des solutions de manière concertée en lien ouvert avec les autorités et le corps enseignant.

28 janvier 1998:

deuxième réunion où le GRAPEV se mettra réellement au travail avec le désir qu'il participe activement au bien-être de la vie de nos enfants.

P. Mundler

Association de parents d'élèves des Libellules



L'ÉCHO DE  
VERNIER-THÉÂTRE

Votre troupe  
communale

**vous propose du 6 au 28 mars 1998,  
au Théâtre des Ranches,  
une comédie de Molière:**

**«Le Tartuffe ou l'imposteur»**

Tartuffe, c'est le triomphe de l'imposture, mais cette imposture, en corrompant Orgon, corrompt du même coup l'amour humain, celui de l'homme pour sa femme, celui du père pour ses enfants.

Molière enracine ses personnages dans un cadre naturel extrêmement commun: le cercle de famille. La médiocrité est soulignée chez celui qui veut être un héros sans en avoir l'étoffe, c'est-à-dire Orgon. L'idéal de son temps, celui de l'honnête homme qui respecte les règles de bonne conduite, c'est Cléante. Tartuffe est d'abord un parasite. Il parasite la communication entre les membres d'une famille en brouillant la langue et le rapport des mots aux choses à l'aide de son langage dévot. Il n'est pas un hypocrite, mais un escroc de la plus vile et de la plus basse espèce, qui se laisse jouer stupidement.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Péréfixe, précepteur de Louis XIV, puis archevêque de Paris, disait de «Tartuffe» «que c'était une comédie très dangereuse et qui est d'autant plus capable de nuire à la religion que, sous prétexte de condamner l'hypocrisie et la fausse dévotion, elle donne lieu d'en accuser indifféremment tous ceux qui font profession de la plus solide piété et les expose par ce moyen aux railleries et aux calomnies continuelles des libertins».

Le premier «Tartuffe» fut représenté le 12 mai 1664, à Versailles, pour le roi et sa cour. Il n'avait que trois actes. (Était-il incomplet ou était-ce une autre version que celle que nous connaissons, on ne le sait pas.) Mais, ce qui est sûr, c'est que Molière se vit interdire de le jouer en public. Le curé Roullé s'en prend à Molière en ces termes: «Démon vêtu de chair et habillé en homme, et le plus signalé impie et libertin qui fut jamais».

La compagnie du Saint-Sacrement, formée en 1627, vaste ligue secrète de religieux et de laïques, bientôt nommée «la cabale des dévots», est à l'origine de la mise à l'index de la pièce qui «offense la piété». Mais d'autres cabales, formées de Jésuites, de Sulpiciens, font trembler les évêques, le clergé paroissial, les magistrats.

Trois ans plus tard, le 5 août 1667, Molière, qui croit que la mort de la reine-mère l'année précédente a abattu les dévots, joue au Palais Royal une nouvelle version de sa comédie sous le titre de «l'Imposteur». Le premier président du Parlement de Paris interdit la pièce. Le 11 août, l'archevêque de Paris est très clair: «Il est défendu de représenter, lire ou entendre réciter la susdite comédie, soit en public, soit en particulier, et ce sous peine d'excommunication».

Le 5 février 1669, Molière redonne sa pièce sous le titre de «Tartuffe». Il faut dire que la cabale s'est affaiblie. D'autre part, la «Paix de l'Eglise», conclue par Louis XIV avec le Saint-Siège, fait que Rome ne soutient plus les dévots; ce qui porte un coup mortel à la cabale. Le succès fut considérable, et cette oeuvre représentera le plus grand apport financier de l'auteur. Elle demeure, avec «le Misanthrope» et «Don Juan», l'une des trois pièces maîtresses de Molière.

## Petites annonces - A votre service gratuitement

### A vendre

Robe de mariée taille 36 + accessoires.  
Au plus offrant.

Robe longue en dentelle bleu marine,  
taille 40-42.  
Tél. 340.48.32

Banc d'angle + table + 1 tabouret, en  
pin naturel - Fr. 400.-.  
Tél. 341.44.51 (répondeur)

Pour cause départ, machine à café  
TURMIX, en parfait état, très peu utili-  
sée, - Prix Fr. 250.-.  
Tél. 797.54.52

Machine à laver occasion  
Séchoir  
Tél. 341.34.42

Machine à laver Candy, petit modèle,  
haut.70cm, bon état - Fr. 200.-.  
Tél. 341.00.62

Chaise haute Bébé Confort - Fr. 70.-  
Poussette-canne Chicco - Fr. 25.-.  
Tél. 796.43.16

Cause double emploi, vélo de course  
Trek, Shimano - Valeur neuf Fr. 2'350.-,  
cédé Fr. 2'000.-.

Vélo de course Moser, campagnolo. En  
très bon état - Fr. 1'000.-.  
Tél. 796.35.24

Opel Break, expertisée du jour,  
excellent état - Fr. 3'000.-.  
Tél. 022 / 341.66.29

### A louer

Région Montana, app. attique 115 m<sup>2</sup>,  
balcon, 3 chambres, 2 salles d'eau,  
cave, garage + place de parc ext.  
Tél. 079 / 200 54 13

Appartement 4 pièces avec petite  
conciergerie pour le 15.02.98.  
Fr. 800.- p/mois, charges et salaire  
compris.  
Tél. 796.80.04

Z.I. du Lignon dans les locaux d'une  
entreprise du bâtiment:

- 2 bureaux contigus de 15m<sup>2</sup> chacun  
au 1<sup>er</sup> étage;

- 1 bureau avec une entrée indépen-  
dante au rez, env. 24 m<sup>2</sup>.

Place de parking disponible -  
Secrétariat et réception à disposition.

Renseignements et visite:  
tél. 022 / 797.55.77

### A donner

Congélateur bahut 200 litres, très bon  
fonctionnement. A réviser étanchéité du  
couvercle (joint défectueux).  
Tél. 079 / 62.65.45

Grand coffre en bois aggloméré, haut.  
93cm, long. 150cm, prof. 35cm  
2 fermetures.  
Tél. 796.52.31

### Cherche à louer

Urgent, dépôt, débarras ou cave,  
Vernier ou environs.  
Tél. 341.07.90, heures des repas.

Jeune musicien recherche piano ou  
saxophone à donner ou très bas prix.  
Tél. 796.20.62

### A votre service

Je cherche un job le soir et le week-  
end. Toutes propositions bienvenues.  
Tél. 797.43.36

Pour votre déclaration d'impôt, je viens  
chez vous. - Prix raisonnable.  
Tél. 797.20.30

Cours de coupe et couture, méthode  
Le Grand Chic. Luigina, monitrice  
diplômée.  
Tél. 796.06.26

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en  
utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant  
pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est à disposition des  
habitants de la commune de Vernier,  
à l'exclusion des entreprises

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom: ..... Prénom: ..... No tél.: .....

Adresse: ..... Code postal: ..... Localité: .....



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine  
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE ● CHARPENTE  
ESCALIERS ● COUVERTURE

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



## Ernest AHAMMER

Maîtrise Fédérale

INSTALLATIONS THERMIQUES

Etudes - Devis - Conseils expertises  
Réalisation - Entretien - Surveillance  
Dépannage 24 h. sur 24 h.

### BUREAU

91, av. de Châtelaine  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 74 74  
FAX (022) 796 90 41

### ATELIER

115, rte de Vernier  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 84 81

## Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

\*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

## Ecole BER Genève

**Nouveau** : 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du CYCLE et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre Ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

## PENSION RHODANIENNE SA

Accueil personnes âgées

Etablissement médico-social reconnu - Maison rénovée - jardin  
Soin par un personnel qualifié et attentionné

**Prix raisonnable**

Chemin des Comtoises 8 - 1214 Vernier - ☎ (022) 341 14 20

Cherchons

## FEMME DE CHAMBRE à temps partiel

(journée complète ou demi-journée)

- âge 20-35 ans
- si possible expérimentée
- bonnes connaissances du français
- Permis valable

Veuillez téléphoner au 022/798 44 40

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier  
Tél. 341 18 56 Fax 341 23 21



**G. SARACINO**  
TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

**NATEL: 079 / 202 99 62**  
**FAX: 341 67 72**

# Agenda

## LACAL

(Les artistes créateurs et amis du Lignon)

### exposition-vente

du 16 février au 4 mars 1998

au LIGNON SHOPPING

initiation, démonstrations

Inscriptions sur place pour la confection de  
«poupées chiffons»

Renseignements: 797 23 77 (répondeur)



## L'ÉCHO DE VERNIER-THÉÂTRE

Votre troupe  
communale

vous propose «Le Tartuffe» de Molière,  
au Théâtre des Ranches

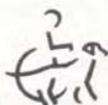
du 6 au 28 mars 1998

Vendredi - samedi - mardi à 20 h.15  
mercredi à 19 h.00.

Buffet dès 19 heures.

Dimanche 15 et 22, à 15 h.00.

## A la Macav



du 9 mars au 4 avril 98  
**MICHELE CHIORINO PREISIG**

PHOTOGRAPHIES N/B

### « LE COPAIN »

(ASSOCIATION SUISSE D'ÉDUCATION  
DE CHIENS D'ASSISTANCE  
POUR PERSONNES HANDICAPÉES  
AU PLAN MOTEUR)

ET

DIVERS TRAVAUX FAITS  
PAR DES HANDICAPÉS MOTEUR  
OU EN FAVEUR de L'ASSOCIATION

### « LE COPAIN »

## Au Centre commercial de Balexert

Jusqu'au 21 février

**exposition Phénomène SWATCH,  
la collection Blum**

la plus grande et la plus fascinante collection internationale Swatch, avec de nombreux prototypes, toute l'histoire de Swatch, de la 1<sup>re</sup> à la 50 millionième pièce, des pièces de collection, de contrefaçon, des croquis, prototypes dont ceux de Kiki Picasso, Adami... (certains modèles n'ayant jamais été réalisés pour la vente).

Et en plus, participez au concours sur le stand Kurz (10 montres Swatch à gagner et les 3 célèbres montres «légumes» ou faites polir **gratuitement** votre verre de montre.

## Après une interruption momentanée d'environ 500 ans, Carnaval revient...

Musique et cliques reprennent possession de  
la Vieille Ville de Genève pour la deuxième  
édition de notre Carnaval.

En voici le programme:

Ouverture:

jeudi 5 mars à 19 h.00  
place de la Madeleine

Charivari en silence:

samedi 7 mars  
de 5 h.00 à 8 h.00 du matin

Carnaval des enfants:

samedi 7 mars dès 14 h.00

Nuit carnavalesque:

samedi 7 à dimanche 8 mars

Sachez que nous organisons un atelier permanent de masques tous les lundis dès le 2 février entre 18 h.00 et 22 h.00 au Centre de loisirs des Avanchets - 13, Av. Gd-Bay.

Vous êtes titillé, intrigué, enthousiasmé ? Alors venez nous voir. Nous avons besoin de vous pour donner une impulsion qui vienne de plusieurs cœurs!

Contact: Christine Schoeb au 796 24 80.

Venez en famille, il n'y a pas d'âge pour faire la fête!



## Camp en Camargue

EXCLUSIVITÉ  
**ADOS**  
13 - 17 ans

Du lundi 23 au samedi 28 février

Cheval - Char à voile - Bateau - VTT  
Cerf-volant - Bord de mer  
Réserves naturelles - Montpellier

**Prix: 250.- Frs**

Le prix comprend les transports, la nourriture, le gîte, les activités et les animations sur place.

**Centre de loisirs des Avanchets**

13, Av. du Grand-Bay - 1220 AVANCHETS  
Tél. 796.24.80

## COURS DE NATATION

PISCINE COUVERTE DU LIGNON  
BASSINS DE NATATION AVANCHET-JURA  
ET RANCHES (VERNIER)

Cours donné par un instructeur suisse de natation  
et des moniteurs qualifiés « Jeunesse et Sport 1 »

Cours pour enfants (à partir de 5 ans révolus)  
degrés débutants, moyens, avancés  
Cours pour adultes

**Période du 3 mars 1998 au 29 mai 1998**  
**(10 leçons), places limitées**

### Inscriptions et paiement

(les chèques ne sont pas acceptés)

Pour les nouveaux élèves:

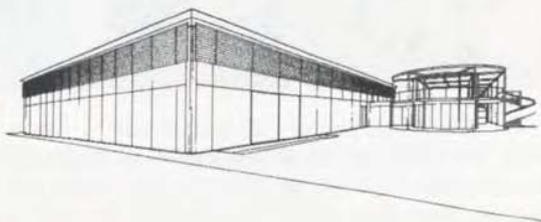
<b>LUNDI 16 février 1998</b>	17h30-20h30
mardi 17 février 1998	} 08h00-11h00
au	
vendredi 20 février 1998	

**Prix :** Fr. 70.-/enfant/10 leçons de 40 minutes  
Fr. 100.-/adulte/10 leçons de 40 minutes

**Lieu :** Service des sports, 30, route du Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON  
(Piscine du Lignon)

Renseignements complémentaires:  
tél. 796.62.96 (le matin)

## Piscine couverte du Lignon



**Nouveau!**

## COURS D'AQUAGYM

Mardi	18h30 - 19h05
Mercredi	19h10 - 19h45
Vendredi	09h45 - 10h20
	10h25 - 11h00
Samedi	09h40 - 10h15

### Renseignements:

Service des sports - 30, route du Bois-des-Frères  
1219 LE LIGNON  
Tél. 796.62.96 (le matin)



## Nouvelles du Budokan Vernier Judo-Club

Notre club a obtenu d'excellents résultats aux championnats genevois de judo, qui se sont déroulés les 8 et 9 novembre 1997 à Coppet. Nous avons obtenu 11 médailles grâce à nos jeunes judokas talentueux.

Nous sommes très fiers d'annoncer que Messieurs Laurent BARCELLINI (21 ans) et Yannick METRAL (22 ans) tous les deux de Vernier, ont réussi les examens de ceinture noire, 1<sup>er</sup> DAN, le samedi 6 décembre 1997 à Fribourg, l'aboutissement d'un entraînement intense de plusieurs mois, tant sur le plan physique que sur le plan théorique.



A gauche: Yannick Métral. - A droite: Laurent Barcellini.

Ces magnifiques résultats sont un très grand encouragement pour l'ensemble du BUDOKAN-VERNIER JUDO CLUB.

Le BUDOKAN-VERNIER est une société communale à but non lucratif, fonctionnant avec un comité, des professeurs, moniteurs et entraîneurs bénévoles qui sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres de tous âges, dès 6 ans.

A n'importe quel moment de l'année, pour participer à un ou plusieurs de nos cours, prenez contact, venez nous trouver pour vous informer, vous serez toujours les bienvenus.

Pierre MAGNIN

### BUDOKAN-VERNIER

Centre sportif du Lignon (sous-sol)  
tous les soirs dès 18h00  
(Tél. 796 57 39)  
Président: Monsieur C. ROSSET  
(Tél. 771 19 51)



La Chorale mixte

### L'ÉCHO DE VERNIER

*cherche encore*  
**des renforts**  
**pour les registres de voix altis,**  
**ténors et basses**

Les répétitions ont lieu le **jeudi soir de 20 h. à 22 h.** dans notre local de l'école des Ranches, à Vernier.

Si vous aimez chanter du Bach, Schubert, Mozart ou autre compositeur classique, venez nous rejoindre. Notre Directeur, Diego Innocenzi, en sera ravi et vous serez chaleureusement accueillis.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre présidente, Madeleine Gasser, au tél. 783.00.92.

**Devenez membre du**

### TENNIS CLUB VERNIER

*Il reste des places disponibles*

Le TCV dispose de 9 courts dont 3 couverts. Des professeurs et des moniteurs sont à la disposition des membres et animent une école de tennis regroupant plus de 180 élèves. Nombreuses possibilités de formation et compétitions internes pour tous niveaux de jeu et tous âges, y compris pour les débutants qui veulent apprendre à jouer au tennis.

**Cotisations:**

simple Frs 300.-, couple Frs 450.-,  
étudiant Frs 110.-, enfant Frs 65.--.

**Pas de finance d'inscription.**

Le club s'ouvrira le samedi 4 avril 1998 à 9 heures.

Pour tous renseignements, écrivez à l'adresse du club ou téléphonez au 341 25 15 ou au 757 62 85.

Adresse: Tennis Club Vernier, Via Monnet 10, Case postale 828, 1214 VERNIER - Tél. 351.25.15

## ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE VERNIER-VILLAGE

***Te reconnais-tu ?***

Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 17 février 1998.

Tu gagneras un bon de Frs 30.— à valoir dans une bonne librairie genevoise.

*Le Comité de l'AIVV*

## Le billet de l'Avenir accordéoniste de Châteleine

Pour la Fête de Noël, les jeunes musiciens de l'Avenir ont donné, dans la salle de Vernier-Place, une petite pièce: Léon Chantecler.

Inspirés par le Chantecler d'Edmond Rostand qui fut représenté pour la première fois au Théâtre de la Porte-Saint-Martin le 7 février 1910, les professeurs de l'école d'accordéon ont créé 3 mini-actes au cours desquels on voit Chantecler, bon gros coq de basse-cour, quitter ses poules bien dodues et ses poussins pour aller «faire la vie» dans la forêt au bras d'une inquiétante faisane dorée.

Mais les dangers qu'il y court le ramènent bientôt dans son poulailler qu'il n'aurait jamais dû quitter... Qu'on se le dise !



Les élèves, les parents, les enseignants et le comité se sont bien amusés à créer les décors, les masques, les costumes et peut-être recommenceront-ils une autre fois. Qui sait ?



### Pour les préados de 10 à 13 ans...

#### Après l'école de 16 à 18 h.30:

Accueil libre, gratuit et sans inscription. Tous les jeunes sont bienvenus à ce moment de détente privilégié.

Musique, vidéo, bd, ping-pong et baby foot sont à disposition; mais aussi **avec les moniteurs**, de petits ateliers de créativité sont mis en place selon le goût et l'envie des participants.

#### Chaque mardi jusqu'à 21 h.45:

repas en commun, boum, fêtes, soirées à thèmes, soirées jeux...

#### Les ateliers sur inscriptions:

le lundi l'atelier DJ...mixer, enregistrer, raaaaper.

#### le jeudi à 17 h.30:

la **cuisine des petits chefs**, permet aux enfants de découvrir, de préparer et de déguster des saveurs nouvelles et des recettes originales

#### le mercredi après-midi:

**fabrication - transformation des caisses à savon...** en vue de participer au 19<sup>e</sup> Grand prix en juin.

Selon programme, le **mercredi ... sorties, visites**, originales et récréatives. Prochainement visite du haras fédéral à Avanches et balade en calèche, parcours VTT à ... l'orgue, instrument magique:

### ANIMATIONS pour les préados 13 - 17 ans

- |                    |  |
|--------------------|--|
| 16 janv.           | <b>Loto</b>  |
| 23 janv.           | Soirée <b>raclette</b>   |
| 24 janv.           | Sortie <b>ski-surf</b>   |
| 30 janv.           | <b>Ski nocturne</b> à St.-Cergue   |
| 06 févr.           | <b>Soirée raclette</b>   |
| 07 févr.           | Sortie <b>Ski-surf à Nagano</b>  |
| 13 févr.           | Nuit pour la <b>St.-Valentin</b>   |
| 23/28 févr.        | <b>Camp</b> en Camargue  |
| 07 mars            | <b>Carnaval</b> du Centre de loisirs   |
| <b>Pleine lune</b> | pour un vendredi 13 (mars)   |
| 19 mars            | « <b>Père en pétard</b> »<br>une pièce de théâtre pour tous                                      |
| 03 avril           | <b>Soirée submarine</b> à l'occasion<br>de l'année internationale de la<br>protection des océans |
| 14/18 avril        | <b>Camp</b> de Pâques  |

### Cours de poterie enfants (6-10 ans)

#### les mercredis matin

- 1) de 9 h.30 à 10 h.30
- 2) de 10 h.45 à 11 h.45

Monique SANDOZ, céramiste, accompagne les enfants dans leurs réalisations et cela donne de petites merveilles ! Le prix est de Frs 85.-- par trimestre pour l'enseignement, les fournitures (terre, émaux) et la cuisson des pièces.

La ludothèque met à disposition de tous les enfants, des jeux et des jouets de qualité qui sont généralement onéreux. Le jeu est indispensable au bon développement de l'enfant. La ludothèque évite le gaspillage, permet de tester un jeu avant l'achat, et, fait revivre le jeu à l'intérieur de la famille. Elle est également un lieu de rencontre et d'échange. Surtout, elle fait prendre conscience et responsabilise les enfants face aux jeux empruntés.

La ludothèque est ouverte à tous, selon les horaires ci-dessous:

- LUDO 1** local des prêts:  
angle av. de Baptista-Carqueron,  
**LUNDI + JEUDI** de 16h. à 18h.  
ainsi que le  
**MERCREDI** de 10h à 11h.30  
(de novembre 97 à avril 98)

- LUDO 2** local d'animation:  
6-8, François-Durafour  
**MARDI** de 16 h. à 18 h.

ABONNEMENT ANNUEL FAMILIAL: Frs 20.- (année scolaire)

LOCATION: Fr 1.- par jeu emprunté pour 2 semaines + supplément Fr 1.- pour les jeux avec piles.

Nous portons à votre connaissance que la ludothèque des Avanchets est une association subventionnée par la Commune de Vernier.

N'HÉSITÉZ PAS À VENIR NOUS TROUVER ET DÉCOUVRIR NOS TRÉSORS

*Les animatrices*



## ASSOCIATION DE VACANCES VERNIER BOIS-GENTIL

### RECHERCHE

pour son séjour du 6 juillet au 1er août 1998

- 1 Directeur(trice)
- 1 Aide de ménage
- 1 Cuisinier(ière)
- plusieurs moniteurs

Faire offre à:

Vernier Bois-Gentil, case postale 520,  
1214 VERNIER

Association des intérêts de Châtelaine et environs  
Case postale 207 – 1219 Châtelaine

**Jeudi 19 mars 1998 - 20 h.30**

## **Convocation à l'assemblée générale de l'AICE**

Tous les membres de l'Association des intérêts de Châtelaine et environs sont convoqués par la présente à l'Assemblée générale statutaire qui se déroulera le jeudi 19 mars 1998 à 20 h.30 au Centre de quartier de Châtelaine, 84, Av. de Châtelaine.

### **Ordre du jour:**

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du PV 97
3. Rapports: du président, de la trésorière, des vérificateurs
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Election: du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Le Comité de l'AICE vous informe qu'il tiendra ses séances mensuelles aux dates suivantes en 1998 :

9 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Si nos activités vous intéressent, devenez membre du comité en venant le soir de l'Assemblée générale pour présenter votre candidature.

Cet appel s'adresse à tous les habitants de la commune qui résident sur Châtelaine.

## **Les aînés de l'AICE fêtent les Rois**

Le samedi 10 janvier, nos aînés étaient nos invités pour la deuxième fête des Rois organisée par l'AICE.

Débutée par les messages de bienvenue de M. GREINER, Président du conseil municipal, et de Mme FALQUET, Conseillère administrative, la fête s'est poursuivie par un magnifique spectacle de l'Avenir de Châtelaine.

Goûter en musique avec l'Orchestre Pasadena, suivi d'une tombola richement garnie, nos aînés ont ainsi passé une après-midi des plus ensoleillées. A leur départ, une galette leur a permis de continuer la fête chez eux.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes et entreprises suivantes qui ont, grâce à leur don ou leur présence, rendu cette journée possible:

One FM, Coop Genève, La Placette, Planète Charmilles, Procosa SA, Les Services industriels de Genève, Polior SA José Diaz, Taverne du Valais - M. et Mme Magni-Schmidt, M. Giulio Leone, Carrosserie Corbex, Pharmacie de Châtelaine - M. et Mme Stucker, La Terrasse - M. Domenico Bongarzone, Garage Jean Jenny, Edouard Brique & Cie, Garage de l'Écu - M. Jean-Pierre Girard, M. Le Curé Alex Niering - Paroisse St-Pie X, Casse Noisette, Mme Claude Sartor, Mme Eliane Campiche, Mme Zinka Méan, Mme Martine Montfort, Mme Marie-Louise Mottaz pour les décorations, M. Mark Johnson, M. Roland Pillonel - concierge de l'École, Olivier et René les musiciens, A l'Avenir de Châtelaine, et à nos petits rois Caroline, Simon, Isabelle et Emily.

Le Comité de l'AICE se réjouit du prochain rendez-vous pour la fête des Rois 1999.

A bientôt!  
Le Comité de l'AICE

Association des intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 – 1214 Vernier

### **Le moulin de Vernier**

Pierre Pittard nous dit qu'un moulin existait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, qu'il était construit sur terre ferme près de l'embouchure du nant d'Avanchet et qu'on y accédait par le chemin de Sales, par le chemin du cimetière de Poussy et par celui venant d'Aire. Ce moulin fut démoli à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reconstruit sur le Rhône et « subsista jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>

Dans un ouvrage sur les communes genevoises<sup>2</sup>, on trouve quelques renseignements pittoresques sur le village et son moulin:

« Depuis l'installation des Forces motrices dites de Chèvres, dont les premiers travaux commencèrent par le barrage, le 18 janvier 1893 et la construction du bâtiment des turbines, le 14 juin 1894, puis incendié le soir du mercredi, veille du Jeûne-Genévois 1898, et le service des tramways électriques, ce village a pris une grande extension. Des usines pour la fabrication des carbures et d'autres établissements importants y ont été construits. On y remarque une rue dite des Belles-Filles certainement avec raison, car elles ne sont pas rares dans notre canton et surtout à Vernier... »

Avant les travaux de Chèvres et le barrage du fleuve, on trouvait au pied du bois un joli moulin où l'on pouvait se restaurer. C'était le rendez-vous des pêcheurs au traîneau et à la « fouette », ainsi que des amateurs de poisson... »

Dans « Genève qui s'en va »<sup>3</sup>, ce sont d'autres regrets :

« A un coude du Rhône, le moulin se dressait, ayant en face les moraines de Loëx et derrière, un espace découvert que les falaises, en s'écartant ici du fleuve, lui avaient laissé... En somme, un coin pittoresque et agreste, bien fait pour donner aux citadins la sensation de la campagne vraie... Cette sensation, on l'avait surtout pendant la semaine. Le moulin – on sait que le meunier tenait auberge – était alors tout entier à sa destination... les tables de la terrasse avaient leurs clients. Le lundi, des ouvriers de la fabrique... le jeudi, des fillettes et des garçonnets dirigés par les mamans, les autres jours, des pêcheurs à la « fouette » y prenaient un verre... des amoureux discrets, gênés et parlant bas s'y installaient... »

Il n'y a plus beaucoup de vieux moulins. Mais si vous passez par St-George (VD) en montant au Marchairuz, demandez à visiter la vieille scierie-moulin remise en état par des gens sympathiques du coin. On peut se renseigner au 022 / 368 15 27. Bonne promenade !

<sup>1</sup> Profil de Vernier Pierre Pittard Mairie de Vernier 1975

<sup>2</sup> Commune genevoises Ch.-L Perrin Georg et Co Libraires-éditeurs 1905 y compris la photographie (page 126)

<sup>3</sup> Genève qui s'en va Ch. Bonifas Ch. Eggimann et Cie-Editeurs s.d. env. 1900.

*Le Comité de l'AIVV*





Opéra-Studio  
de Genève

## L'Opéra-Studio de Genève

vous propose  
comme l'an dernier de monter ensemble un grand spectacle

# LADY BE GOOD

de George GERSHWIN

pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance  
du compositeur

*Direction artistique* : Jean-Marie CURTI

*Mise en scène et chorégraphie* : Floriane VERGERES

Vous pouvez, à VERNIER

- travailler à l'atelier DÉCORS ET ACCESSOIRES
- travailler à l'atelier COSTUMES
- faire partie de l'équipe RÉGIE,  
Lumières et plateau
- chanter et danser dans les CHŒURS (stage tous les mardis)
- jouer dans l'ORCHESTRE (sur audition)
- participer aux CONCOURS organisés:  
AFFICHE, DESSIN

Le SERVICE CULTUREL DE VERNIER,

tél. 306.06.86

répondra à vos questions et vous aiguillera vers les responsables de l'Opéra-Studio concernés

Ne manquez pas l'occasion de participer à une comédie musicale de BROADWAY dans votre commune !

## CONCOURS D'AFFICHE

Délai de remise des projets:

**1<sup>er</sup> avril 1998**

Dossier du concours à disposition

# LADY, BE GOOD!

de George GERCHWIN

100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du compositeur

**Comédie musicale de Broadway**

Représentations: 5-14 juin 1998

*Mise en scène et chorégraphie* Floriane VERGERES

*Direction musicale* Jean-Marie CURTI

Solistes, chœurs et Orchestre de l'OPERA-STUDIO  
de Genève

Ecole de danse Floriane VERGERES

Coproduction:

**Opéra-Studio de Genève**

**Commune de Vernier**

Renseignements:

Service culturel, tél. 022 306 06 86

**Venez chanter  
et danser avec nous !**

## STAGE BROADWAY

(chant, danse, claquettes)

**Les mardis soirs, dès janvier**

Salle des Fêtes du LIGNON

Travail scénique: dès le 11 mai 1998

Représentations: 5 - 14 juin

# O LADY, BE GOOD !

de George GERSHWIN

100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du compositeur

Comédie musicale de Broadway

*Mise en scène et chorégraphie* Floriane VERGERES

*Direction musicale* Jean-Marie CURTI

Solistes, chœurs et Orchestre de l'OPERA-STUDIO  
de Genève

Coproduction:

**L'Opéra-Studio de Genève**

**Commune de Vernier**

Renseignements:

Service culturel, tél. 022.306.06.86